



**FICHE DE RENSEIGNEMENTS D'ADHÉSION SAISON 2023 - 2024 (hors clubs)**  
**Ecrivez en LETTRES CAPITALES (sauf l'adresse internet/mail)**

Comment avez-vous connu l'ASTA (pour les nouveaux) : .....

Numéro d'adhérent (à remplir uniquement pour les ré-adhésions) : .....

Nom \* : .....

Prénom \* : .....

Date de naissance \* : ..... Sexe : F  M

Adresse \* : .....

.....

Code postal \* : ..... Ville \* .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Adresse internet (mail) : .....

Contact = personne à prévenir en cas d'accident :

Nom Prénom \* : .....

Téléphone \* : .....

Type d'adhésion demandée \* :

Adhésion sympathisant 5 euros  réservée aux adhérents ne faisant plus  
d'activités à l'ASTA, hors bénévolat

Adhésion « Toutes activités » 48 euros

Adhésion « Détente » 38 euros  (uniquement chorale, jeux de société, culture  
et science)

Etes vous intéressé(e) par le bénévolat : Oui  Non  Plus Tard

Date : .....

Signature

\* : champ à remplir obligatoirement – L'adresse mail permet l'envoi de l'écho ASTA

**Demi-tarif à partir du 1<sup>er</sup> mars : pour les personnes n'ayant jamais adhéré ou pour un ancien adhérent, n'ayant pas ré-adhéré au moins deux saisons consécutives.**



## Pour adhérer ou renouveler son adhésion à l'ASTA

### Les tarifs pour la saison 2023-2024

Le Conseil d'Administration a voté en avril par mail les tarifs suivants pour la nouvelle saison :

- Adhésion «Toutes activités» : 48 € ouvrant droit à toutes les activités de l'ASTA,
- Adhésion «Détente» : 38 € réservée aux activités chorale, jeux de société et culture et science
- Adhésion «Sympathisant» : 5 € réservée aux adhérents ne faisant plus d'activités à l'ASTA, hors bénévolat

### Remise du dossier de ré-adhésion, deux cas possibles :

- Envoyer votre dossier par courrier (ou le déposer en toute sécurité dans la boîte aux lettres de l'ASTA N°67, au rez-de-chaussée de la Maison des Associations).
- Cas particulier des Echirollois faisant de la marche avec la section de marche de l'après-midi à Echirolles, et ne pratiquant aucune autre activité de l'ASTA se déroulant à Echirolles. Contacter Mireille Hervé (mireille.herve38@yahoo.fr ou 06 73 17 09 95) pour connaître les modalités de remise de votre dossier.

**Votre dossier de ré-adhésion est constitué des documents suivants :**

- 1) **Uniquement en cas de changements**, la fiche de renseignements avec seulement les modifications remplies
- 2) **dans tous les cas**, un chèque par adhérent du montant de la cotisation (ne pas oublier de noter au dos du chèque les mentions suivantes : la saison et le type d'adhésion, le numéro d'adhérent, le nom et le prénom de l'adhérent),
- 3) **dans tous les cas pour l'adhésion « Toutes activités »** si le dernier certificat médical remis à l'ASTA date de plus de 3 ans, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois au 1<sup>er</sup> septembre.

**Pour vérifier si votre adhésion a été enregistrée :**

**Sur la page Les publications du site Adhérents, lien « Informations Adhérents »,** vous trouverez à la rubrique « Adhésions et Ré-adhésions », un tableau avec la liste des numéros d'adhérents dont l'adhésion a bien été enregistrée (par ordre croissant).

### **ATTENTION :**

- ➔ Ne pas envoyer votre carte d'adhérent
- ➔ tout dossier incomplet ne pourra pas être traité ; vous devrez d'abord le compléter (dossier conservé à l'ASTA). Merci à tous les anciens adhérents de tenir compte de ces indications.



## Pour votre première adhésion

### Les tarifs pour la saison 2023-2024

Le Conseil d'Administration a voté en avril par mail les tarifs suivants pour la nouvelle saison :

- Adhésion «Toutes activités» : 48 € ouvrant droit à toutes les activités de l'ASTA,
- Adhésion «Détente» : 38 € réservée aux activités chorale, jeux de société et culture et science
- Adhésion «Sympathisant» : 5 € réservée aux adhérents ne faisant plus d'activités à l'ASTA, hors bénévolat

### Rendez-vous aux permanences prévues à cet effet.

De septembre à décembre :

- . Lundi de 14h à 16h
- . Vendredi de 9h30 à 11h30

De janvier à fin juin :

- . Lundi de 14h à 16h

### Préparer :

- 1) la fiche de renseignements (ci-dessus) complètement remplie,
- 2) un chèque par adhérent,
- 3) un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois pour l'adhésion « Toutes activités ».

Tous les renseignements voulus vous seront donnés, et votre carte d'adhérent vous sera remise immédiatement.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'ASTA, vous pouvez procéder par courrier ou dépôt du dossier dans notre boîte aux lettres, mais ajoutez une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la carte d'adhérent.

Les adhésions déposées à l'ASTA pour la saison 2023 / 2024 seront valables dès le 1er juillet 2023 (au lieu du 1er septembre et jusqu'au 31 août 2024. Une seule condition : le dossier doit être complet.